



CP/OSMR/080917

Division de l'information publique
Bureau du porte-parole et des relations avec les médias

Communiqué de presse

La MONUSCO rappelle qu'elle ne délivre pas de certification pour l'exportation de minerais

KINSHASA, 7 septembre 2017 – Suite à la découverte de plusieurs documents frauduleux, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) tient à rappeler qu'elle n'est en aucun cas impliquée dans le processus de certification pour l'exportation ou l'importation de minerais.

Des trafiquants de minerais ont en effet produit des certificats soi-disant délivrés par la MONUSCO afin de pouvoir exporter de l'or de la République démocratique du Congo. Ces certificats portent des noms de personnes qui ne travaillent pas à la MONUSCO, des signatures grossièrement contrefaites et des sceaux qui ne sont pas utilisés par la Mission.

Ce n'est pas la première fois que des fraudeurs utilisent le nom de la MONUSCO, ou parfois d'autres entités des Nations Unies présentes dans le pays, pour falsifier des documents.

La mission tient à rappeler qu'elle n'a ni le mandat ni la capacité de délivrer ce genre de document. Toute autorisation d'exportation de minerais signée la MONUSCO est donc un faux.